

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES RELATIVE A
L'EXAMEN DU RAPPORT D'ANALYSE DU DAOI SUR LA REHABILITATION DES ASCENSEURS DE
L'IMMEUBLE /DG DE LA REGIDESO S.A DOSSIER N° DG/DAP/DIMP/010/2015.**

L'an deux mille quinze, le cinquième jour du mois de mai, sous la présidence de Monsieur LWANUNA W.BIN ASUMANI, secrétaire permanent de la CGPMP, a eu lieu dans le local 610 de l'immeuble REGIDESO/DG, la réunion de la commission des passations des marchés pour examiner le rapport d'analyse sur la réhabilitation des ascenseurs de l'immeuble/DG de la REGIDESO S.A.

Etaient présents :

1. Monsieur LWANUNA W.BIN ASUMANI : DAP
2. Monsieur EWEWE MATUMELE : DILO
3. Monsieur MUKUNYA MITEO : DAI
4. Monsieur EBAKA KULUMBA : DAP
5. Monsieur MBEYA HAMSINI : DILO
6. Monsieur LUNGI LUINGA : DFC
7. Monsieur MUKANIMI KUMABWENA : DAP, représentant la sous-commission d'analyse.
8. Monsieur MISHIABU MUKOKO : DAP
9. Monsieur TEKO MPONGO : DILO

Ouvrant la séance, le président a remercié les membres de leur présence et a demandé au représentant de la sous-commission d'analyse de faire l'économie du rapport sous examen.

L'économie du rapport de la sous – commission d'analyse se présente de la manière suivante :

Les offres reçues :

N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre (FC)	Garanties	Rabais
1	GROUPE CHANIC	677.158 .983	B.O.A -- 2,2%	-
2	ELECTRO COOL	645.981.988	RAWBANK -- 1,5%	-

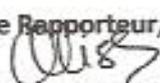
La sous – commission d'analyse a écarté l'offre de l'ELECRO COOL pour des raisons suivantes :

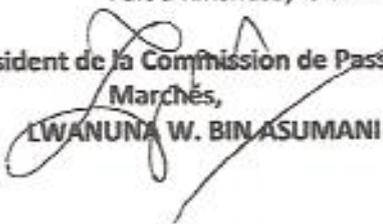
- La garantie de l'offre est insuffisante ; 1,5 % au lieu de 2 % ;
- Le délai de livraison est de 150 jours, au lieu de 2 mois comme prévu dans le cahier de charges ;
- Le service après - vente n'a pas été coté.

La sous – commission d'analyse a estimé que le soumissionnaire GROUPE CHANIC a satisfait au mieux aux critères de qualification et a proposé de lui attribuer provisoirement le marché.

La commission de Passation des Marchés a adopté à l'unanimité la proposition de la sous-commission d'analyse moyennant quelques amendements faits sur la forme du rapport.

Fait à Kinshasa, le 05 mai 2015.

Le Rapporteur,

MISHIABU MUKOKO

Le Président de la Commission de Passation des
Marchés,

LWANUNA W. BIN ASUMANI